

Discours prononcé lors de la cérémonie d'ouverture

par

M. Jürgen STOCK

Secrétaire Général d'INTERPOL

84^{ème} session de l'Assemblée générale d'INTERPOL

2 novembre 2015

Kigali (Rwanda)

Votre Excellence Monsieur le Président Kagame,

Monsieur le Ministre Harerimana,

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur général Gasana,

Vos Excellences,

Messieurs les Membres du Comité exécutif d'INTERPOL,

Mesdames et Messieurs les Chefs de police, Chefs de délégations et Chefs des Bureaux centraux nationaux,

Mesdames et Messieurs les Représentants d'organisations internationales, de partenaires et d'organismes observateurs,

Chers collègues d'INTERPOL,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Good morning. Bonjour. Buenos Dias. Assalam Aleikum.

C'est un honneur pour INTERPOL, inspiré par l'impressionnant parcours de croissance et de progrès du Rwanda, de voir s'ouvrir la 84^{ème} session de son Assemblée générale aujourd'hui à Kigali, en présence de délégués aussi éminents.

Votre Excellence Monsieur le Président Kagame, cette réunion, accueillie avec tant d'élégance par le Rwanda, a été organisée de façon à offrir une perspective véritablement mondiale sur l'action policière au 21^{ème} siècle. Elle rassemble près de 700 délégués de quelque 145 pays et organisations internationales.

Tout comme les nations qui réussissent savent s'adapter en permanence aux situations complexes et changeantes survenant à l'échelle mondiale, les forces de police doivent faire preuve d'une très grande capacité d'innovation pour lutter contre les menaces que représente la criminalité transnationale.

Cet esprit d'innovation transparaît clairement dans les politiques de croissance du Rwanda, qui reposent sur une bonne gouvernance et une bonne intégration, toujours axées sur l'être humain.

Le fait de « prêter assistance » à autrui est inscrit dans la culture rwandaise, comme j'ai pu le constater par moi-même. Dans ce pays, tout le monde semble constamment occupé et en train d'apporter sa contribution à quelque chose.

De la même manière, INTERPOL s'attache à prêter assistance aux services chargés de l'application de la loi de ses pays membres — c'est-à-dire à les servir —, tout en les associant constamment à son processus de prise de décision et à sa gouvernance.

Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire la première année de mon mandat, l'actualité politique mondiale a été dominée par les questions de sécurité : des conflits se sont aggravés, et les menaces criminelles, loin d'avoir diminué, sont devenues de plus en plus multiformes.

Face à l'interconnexion croissante qui caractérise l'ère numérique, où la criminalité continue à s'imposer comme un phénomène mondial, la nécessité d'une réponse *multilatérale* est devenue vitale.

C'est pourquoi l'implication des pays membres d'INTERPOL via leurs dirigeants politiques, leurs structures ministérielles et leurs services chargés de l'application de la loi, en vue de la mise en place d'une coopération multilatérale, est tout aussi vitale.

La présence aujourd'hui de son Excellence le Président Kagame et du Ministre Harerimana témoigne de l'importance qu'ils accordent à cette coopération.

Le cœur de métier d'INTERPOL est demeuré le même : relier les polices ; faciliter l'échange d'informations ; former et renforcer les capacités ; et apporter un appui opérationnel et en matière d'analyse. Pour cela, INTERPOL s'appuie sur le ferme soutien des Bureaux centraux nationaux.

Mais il se trouve que les attentes à l'égard des capacités policières de l'Organisation sont en constante augmentation.

Cela soulève des questions essentielles : quelles doivent être les priorités de l'Organisation, et comment doivent-elles être financées dans un monde où l'on se tourne de plus en plus vers la coopération policière internationale pour apporter des solutions au niveau mondial, mais où celle-ci souffre d'un certain manque de moyens ?

Voilà pourquoi, tout comme le Rwanda avait mis en place un processus de consultation de trois ans, sous la direction du Président KAGAME, en 2000, avant de définir sa « VISION 2020 », j'ai lancé, au début de cette année, un processus de changement à l'échelle de l'organisation appelé « INTERPOL 2020 ».

Au cœur d'INTERPOL 2020 se trouve le dialogue multilatéral avec 190 pays membres, pour mieux comprendre les défis qu'ils doivent affronter en vue de mieux y répondre. INTERPOL met à disposition la plateforme neutre qui rend possible un tel dialogue entre ses pays membres, sur la base d'une confiance mutuelle.

INTERPOL 2020 inclut également l'apprentissage de pratiques policières innovantes, comme celles déployées par la Police nationale rwandaise dans ses initiatives telles que la police en ligne (*e-policing*) et le guichet unique de l'*Isange One Stop Centre*.

Les efforts du Rwanda pour lutter contre les crimes sexistes, associés à la promotion énergique de l'égalité des sexes dans ses programmes gouvernementaux, ou encore l'accent mis sur le renforcement des capacités de ses forces de police pour combattre la criminalité d'aujourd'hui, illustrent son attitude proactive. Le Comité exécutif d'INTERPOL a bénéficié de cette expérience et appris de ce mode de pensée au cours du mandat de Délégué pour l'Afrique du Directeur Général de la Police, M. Gasana.

Il est certain qu'il y a beaucoup à apprendre de l'expérience des services chargés de l'application de la loi de l'ensemble des pays membres d'INTERPOL dans les différentes parties du monde, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme ou du rôle de la police dans les mégalopoles.

Pour conclure, je suis persuadé que la coopération policière internationale doit cultiver l'innovation et l'intégrer à son développement stratégique. Dans un monde dynamique soumis à de constantes évolutions amenées par des menaces complexes telles que la cybercriminalité, le métier de policier va connaître une transformation fondamentale au cours de la prochaine décennie et au-delà.

À l'évidence, le rôle d'INTERPOL peut être élargi, et il convient de voir comment l'Organisation peut s'associer avec d'autres communautés et apprendre de celles-ci. Cela inclut le secteur privé – s'agissant d'apprendre comment les entreprises font face à des réalités en mutation et adaptent leurs modèles pour rester pertinentes.

Votre Excellence Monsieur le Président Kagame, Monsieur le Ministre Harerimana, Monsieur le Directeur général de la police Gasana,

Au nom des Membres d'INTERPOL, permettez-moi d'exprimer notre profonde gratitude pour l'accueil que vous nous avez réservé à tous au Rwanda. Personnellement, je ne suis pas surpris de cet accueil chaleureux – je viens ici pour la troisième fois, et j'ai été touché par l'hospitalité rwandaise à chaque fois!

Murakoze!

Je vous remercie de votre attention.
